



LA DIRECTION DES FINANCES DE LA VILLE DE NEUCHÂTEL COMMUNIQUE

Aux représentants des médias

Le Service des contributions de la Ville de Neuchâtel fermera définitivement ses portes le 19 décembre prochain, suite au transfert intervenu dans le cadre d'une clarification des missions entre l'Etat et la Ville de Neuchâtel. Il en résulte pour l'un et pour l'autre de substantielles économies.

Depuis 1985, année de l'entrée en vigueur du « bordereau unique », le service de la Ville répond aux questions liées à la perception, de l'impôt communal et cantonal. Il n'est pas exagéré de prétendre que le personnel qui a œuvré durant ces quelque 23 années s'est acquitté de sa tâche d'une manière compétente et efficace. Les contribuables ont pu ainsi apprécier les qualités d'accueil et d'écoute offertes au guichet.

De nombreuses mesures de soutien ont été mises en place et des solutions individualisées ont pu être trouvées pour les 7 personnes touchées par cette suppression de service (équivalent de 4,8 postes à plein temps).

Les contribuables de la Ville de Neuchâtel seront accueillis dès le 5 janvier 2009 par l'Office de perception de l'Etat qui se trouve à la Rue du Musée 1 et dont le numéro de téléphone est le 032 889 64 12.

Neuchâtel, le 15 décembre 2008

Renseignements complémentaires: Gérard Blandenier, Chef des Services financiers,
☎ 032 717 71 21, e-mail: gerard.blandenier@ne.ch